



## Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative



© Y. Lazzeri *et al.*

## Résumé et synthèse Participation créative : un concept opératoire ?

Responsable scientifique du projet : Yvette Lazzeri

Équipe de recherche : Hélène Balu - Anne Cadoret - Florent Chiappero - Michel Chiappero -  
Caroline Giran-Samat - Arinna Latz - Béatrice Mésini - Hélène Tudela - Martine Perron

Pôle Développement Durable et Territoires Méditerranéens

<http://www.pole-developpementdurable.univ-cezanne.fr>

Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires (CERIC)

Aix-Marseille Université, CNRS, Université de Pau, Université de Toulon

CERIC - DICE UMR 7318, 13628, Aix-en-Provence, France

Mars 2014





*« Une personne qui n'a jamais commis d'erreurs n'a jamais tenté d'innover »  
Albert EINSTEIN*

## **I – RESUME**

Dans un contexte de mutations environnementales, urbanistiques..., et plus largement sociétales, le projet de recherche vise à interroger la démarche participative dans le champ du paysage et du développement durable, dans l'esprit de la Convention européenne du paysage. Deux axes de travail sont retenus : une analyse/bilan d'expériences de participation ainsi qu'une réflexion sur la participation créative. Celle-ci est entendue comme la combinaison d'un processus et d'un acte créateur, pour réaliser une production à la fois nouvelle et adaptée au contexte, mettant l'accent sur le désir et le pouvoir d'agir collectif. Les procédures classiques de concertation citoyenne, trop souvent convenues, formatées et instrumentalisantes, mobilisent peu les individus et interrogent sur l'incitation et l'injonction à participer. Des initiatives, associatives comme institutionnelles, hors cadre, parfois très éphémères, foisonnent dans les territoires, mais sont encore peu lisibles par l'acteur public. Elles constituent les ferments d'une participation nouvelle, inspirée et créative. Elles favorisent le croisement des regards et des pratiques, le dialogue, la production de solutions adaptées aux besoins et aux désirs, originales, transversales et ingénieuses, avec l'objectif, pour les plus ambitieuses, d'impulser de nouvelles perspectives pour la démocratie locale. De ce retour d'expériences conduites autour du paysage, un modèle de recherche-action propose les conditions pour rendre opératoire le concept de participation créative, à l'interaction d'individus-acteurs, de méthodes innovantes de participation et d'une gouvernance renouvelée. Une grille de positionnement, de pilotage et d'évaluation des dispositifs participatifs dans les démarches de projets de territoire est élaborée.

## **I - ABSTRACT**

In a context of environmental, urbanistic, and more generally societal mutations, the objective of this research project is to assess participatory approaches in the fields of landscape and sustainable development, bearing in mind the European Landscape Convention. Two areas will be considered: an analysis/overview of participatory experiences, and a reflection on creative participation. The latter refers to the combination of a process and a creative act, in order to carry out a production that is new and context-adapted, based on a collective willingness and ability to act. Too often conventional, formalized and used in a predefined way, classic procedures of public consultation mobilize few individuals, and lead us to question incentives and the injunction to participate. There are many initiatives on the ground, both associative and institutional; often outside any framework and short-lived, they are still unclear for public actors. They constitute the seeds for a new, inspired and creative participation. They facilitate the exchange between points of view and practices, dialogue, and the production of original solutions, adapted to actors' needs and desires. The most ambitious of these aims to open up new perspectives for local democracy. Feedback from the research conducted on landscape has led to the setting up of a matrix for the positioning, running and assessment of participatory approaches in local projects. An action-research model suggests the conditions to render the concept of creative participation operational, with interaction between individuals-actors, innovative participatory methods and a renewed governance.

## II – RESULTATS SCIENTIFIQUES

La préoccupation de plus en plus marquée des populations pour la qualité de leur cadre de vie, la transformation de territoires habités et vécus par des projets de développement durable, interrogent sur la manière d’impliquer le public concerné dans des démarches réparatrices, initiatrices et anticipatrices, voire porteuses de changement dans un contexte de transitions (écologique, énergétique, urbanistique...). Comme y invite la Convention européenne du paysage, notre réflexion poursuit celle de travaux récents, centrés sur la participation citoyenne et les modalités de sa mise en œuvre (Blondiaux et Fourniau 2011, Labat 2011, Davodeau et Gomes Sant’Anna 2011, Barnaud 2013). Les auteurs questionnent l’appropriation, l’effectivité et l’impact des procédures, examinant l’encastrement des protocoles participatifs dans des systèmes d’action plus vastes et des temporalités plus longues (Blondiaux et Fourniau, 2011), les asymétries de pouvoir (Barnaud, 2013), ou les dimensions perceptives et immatérielle des enjeux (Labat, 2011).

Toutefois, peu d’entre eux explorent les dialectiques local/global, terrain/théorie et technè<sup>1</sup>/praxis<sup>2</sup>, par lesquelles s’agence le cadre intentionnel de la participation, s’expérimente la mutualisation des savoirs, se fédèrent les « intérêts » à agir, s’affirme la capacitation des acteurs et se régule la collaboration des pouvoirs. Rien non plus, n’est dit sur l’affectivité entre « associés », pourtant gage d’une confiance dans l’action et garante, à terme, de son opérationnalité.

L’analyse empirique proposée porte à la fois sur les dispositifs participatifs en aval (intentio), pendant (in situ) et en amont des réalisations (perspective), sous forme de recherche-action, d’observation participante et d’entretiens avec les porteurs/animateurs de projets.

Partie à la recherche d’une participation créative spécifiée au regard de formes plus répandues (participation basique, participation active), l’équipe a mis l’accent sur des initiatives citoyennes et institutionnelles, à caractère inédit, hors cadre, où le paysage est convoqué à titre central (Charte de parc national, résorption de points noirs paysagers...) ou périphérique (écoquartier, aménagement d’espace public de proximité...). Ces expériences ont été analysées sous deux angles principaux, le processus de participation et ses retombées en termes d’effets propres (réalisation du projet/action, influence sur les décisions, émergence de propositions alternatives...) et d’effets d’entraînement sur le contexte local (évolution de la commande publique, positionnement institutionnel, ouverture au dialogue...).

Plusieurs remarques un peu générales peuvent être formulées, quant aux finalités de ces expériences, au rôle du paysage dans le processus participatif, le maillage des savoirs locaux, les effets de la participation citoyenne.

✓ Les expériences foisonnent et peuvent être regroupées en trois mouvements participatifs qui s’interpénètrent : une approche par le paysage pour révéler ce qui fait sens ou pas, imaginer ce qui pourrait faire sens ; un courant artistique, ré-enchanteur de l’urbain ; une expérimentation *in situ* dont la finalité est de créer un espace d’initiative et de créativité entre les habitants usagers, les maîtres d’ouvrage et d’œuvre.

---

<sup>1</sup> . Castoriadis, *Technè*, « production » ou « fabrication matérielle », devient la production ou le *faire* efficace, la manière de faire corrélative à une telle production et la faculté qui le permet, Encyclopédie Universalis.

<sup>2</sup> Ensemble des activités visant à transformer le monde.

Ces mouvements invitent à changer le regard sur les lieux (paysages naturels ou urbain), s'en a(ré)pproprier et, pour certains à expérimenter de nouvelles façons de concevoir et de construire avec les habitants l'espace public. En cela, ces dispositifs constituent les ferments d'une participation nouvelle, inspirée et créative.

✓ Le paysage est apparu au fil des témoignages et situations observées, comme objet ou vecteur dont chacun peut s'emparer, par son caractère transversal et vécu, donc facilement compréhensible et appropriable. L'espace public, les franges urbaines..., qui participent du paysage, sont apparus comme vecteurs d'appropriation collective.

✓ Les initiatives citoyennes questionnent sur les savoirs que les citoyens peuvent mobiliser au sein des instances de participation. Les citoyens sont porteurs d'un savoir d'usage (histoire, cheminement, lieux de rencontres, de tension...), que divers outils d'animation (arts de la rue, ateliers participatifs, ballade paysagère, chantier ouvert...) permettent de révéler. Des associations de citoyens mobilisent aussi une expertise technique, en sollicitant parfois une compétence externe. Ils mobilisent aussi des savoirs militants acquis au sein d'un collectif (association, parti politique, groupe informel, etc.) et qu'ils reconvertissent dans les dispositifs participatifs, ou qu'ils acquièrent en participant.

✓ La participation apparaît comme un moyen pour mobiliser et produire des connaissances nouvelles ou alternatives et co-construire des solutions répondant aux critères de développement durable.

Certaines expériences révèlent que les frontières entre savoirs experts et savoirs d'usage s'effacent à mesure que le citoyen est réintroduit dans la prise de décision politique et technique.

Plusieurs initiatives citoyennes révèlent un mouvement d'hybridation des métiers sur des nouveaux enjeux (nature en ville, trame verte et bleue...) avec la présence de nouveaux acteurs tels que des écologues, des artistes...au côté des professions traditionnelles (architectes, urbanistes, paysagistes).

✓ Les expériences observées témoignent d'effets très variables. Dépassant les modes participatifs encasés et formatés, en sollicitant l'intuition, l'imaginaire, l'inventivité, les mouvements précédemment évoqués contribuent à créer un milieu dialoguant, permettant d'aller là où nul ne pensait aboutir en améliorant de manière significative les processus de collaboration projectuelle (portage d'un écoquartier par une population au départ hostile, reconnaissance d'un espace public de proximité et délaissé dans un programme de requalification urbaine, envie pour des citoyens de s'impliquer dans la transformation de l'espace public, évolution de la commande publique, introduction par un Conseil régional d'un volet « innovation et habitat participatif » en accompagnement de la loi ALUR ...).

En négatif, un essoufflement des populations peut survenir au cours d'un processus participatif. Il en est ainsi lorsqu'un projet souffre de multiples temps différés, qui peuvent être liés à la sectorisation des missions, au cloisonnement des outils, aux temporalités de l'action mais aussi aux relations asymétriques de pouvoirs entre actants locaux.

Certaines expériences relevant de l'expérimentation *in situ* apparaissent trop éphémères pour ancrer territorialement et durablement un mouvement de mobilisation citoyenne. Parfois très éloignées de la décision, elles restent pour l'acteur public cantonnées à un simple rôle d'animation dans un projet déjà bien avancé voire figé dès le départ.

Ce voyage exploratoire dans les dispositifs participatifs témoigne d'une volonté des habitants de se ré-approprier leurs rues, leurs quartiers, interrogeant le rôle de chacun et la part de pouvoir qu'il possède dans la gestion, protection, aménagement de son environnement. La notion de projet collectif auquel chacun est invité à prendre part, doit être retrouvée. Pour autant, si les initiatives citoyennes et institutionnelles se multiplient, la participation créative reste à construire. Considérée comme un volet à part entière de la conduite d'un projet collectif, elle repose sur l'idée de faire et décider ensemble. Les obstacles sont multiples : fracture entre les représentants politiques et ceux qu'ils sont en charge de représenter, absence d'ingénierie et de qualification, parfois absence de moyens financiers dédiés. L'attention, l'écoute, le partage, la confiance qui sont autant d'ingrédients nécessaires, nécessitent un apprentissage collectif et un engagement individuel constamment renouvelés.

A l'appui de l'expérience professionnelle des praticiens, des enseignements tirés des initiatives observées et de divers travaux de recherche, l'équipe tente de rendre opératoire le concept de participation créative, en proposant une définition, un modèle de recherche-action sur les conditions à mettre en oeuvre et une grille expérimentale de positionnement, de pilotage et d'évaluation des démarches participatives.

### III – PERSPECTIVES POUR L'ACTION PUBLIQUE

La participation créative impose un changement des représentations et des pratiques : davantage de dialogue, de paysage, de formation des professionnels, d'évaluation.

**Davantage de dialogue.** Un projet participatif peut être mieux approprié, c'est aussi un projet enrichi par la prise en compte des attentes, des besoins, des interrogations et propositions des citoyens. Pour faire ensemble, il est nécessaire de (Lalot, 2013) :

- Co-voir (ou partager ce que l'on voit) : apprendre à voir son quotidien, montrer la réalité de la vision pour en faire du projet, élargir son territoire de projet, repérer et dessiner ;
- Co-comprendre ou prendre conscience des modes de construction liés au « socle », aux usages et inscrits dans un processus évolutif ;
- Co-partager sur le terrain, des usages et des attentes, des références (différentes selon les groupes : riverains, touristes...), un imaginaire, une première vision de ce que pourrait être le projet avec la définition d'enjeux et d'objectifs communs.

Cela implique un rapprochement des référentiels de dialogue. La construction de messages clairs pour une mise en perspective des projets et leur éclairage pour et par les publics citoyens/usagers est une des étapes préliminaires.

**Davantage de paysage.** Le paysage s'affirme un puissant média et médiateur, qui potentialise l'action et la virtualise dans les territoires locaux parce que le paysage « rassemble ce que la raison sépare dans l'espace et la pensée (les logiques sensibles et rationnelles), et refonde dans cette alliance, les raisons d'imaginer de nouvelles formes de nature et d'identité/altérité sociale » (Donadieu, 2002). Lui donner plus de place, ou redéfinir celle-ci, dans la diversité des procédures d'aménagement et de mise en oeuvre d'objets techniques est apparu comme une marge de progrès possible. Rendre par exemple obligatoire la représentation en 3D du paysage ou de l'espace de cadre de vie urbain prévu,

comme avait tenté le « volet paysager » des permis de construire, avec les professionnels du paysage et de l'urbanisme, est sans aucun doute un outil de meilleure implication des habitants dans les processus de projet. La modification de quelques textes du Code de l'urbanisme sur les procédures d'élaboration des PLU, des SCOT ou de l'article L300-1 de définition des modalités de concertation, y suffirait.

**Davantage de formation.** Un changement des pratiques professionnelles s'impose, tant du point de vue des institutions que des professionnels (aménageurs, urbanistes...). Une professionnalisation -en termes de formation- des services techniques en matière de conduite concertée des projets est souhaitable. Entre réaliser un espace public, définir une charte de paysage, ou élaborer un document de planification, les outils et la complexité techniques diffèrent. Les services doivent être à même de définir en fonction de l'échelle du projet, les modalités de la démarche participative (temps de rencontres, contenu et cibles, actions à mettre en œuvre, langage et outils à utiliser) pour mobiliser les cibles visées et optimiser leur participation. C'est un champ de compétences à part entière qui est à développer pour favoriser l'écoute, installer le dialogue, asseoir la coopération avec les habitants.

Le développement durable doit amener les paysagistes, urbanistes, architectes, à repenser leurs relations et plus largement leurs apports au regard des nouvelles attentes sociétales. Au-delà de la profusion d'experts de la concertation et de la communication, l'accent doit être mis sur le renforcement des compétences des maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, quant aux « bénéfiques » sociaux, économiques et environnementaux de la participation habitante et ses savoirs citoyens (usagers, techniques, militants). Or, dans les écoles d'architecture ou de paysage, la participation est complexe à faire passer concrètement dans les enseignements alors même qu'il y a un appétit des nouvelles générations sur cette question. Par ailleurs, le système de reconnaissance professionnelle est sur le sachant et le système de représentation des uns et des autres pèse sur les changements.

**Davantage d'évaluation.** Au-delà de l'évaluation processuelle, qui a fait l'objet de nombreux travaux de recherche (parmi les plus significatifs, Rowe et Frewer, 2000 ; Fung, 2003 ; Beuret, Beltrando et Dufourmantelle, 2006), c'est aussi les effets d'entraînement de la participation qui mérite attention. Pour autant, il n'existe pas d'outils d'évaluation. En cela, une grille d'évaluation de la participation créative pourrait être généralisée dans une perspective d'évaluation des bénéfices sociétaux. Les élus et maîtres d'ouvrages pourraient s'emparer de cet outil, à travers une « charte de participation citoyenne ».

\*

Pour que les choses changent vraiment, sans doute faudrait-t-il construire une gouvernance plus coopérative voire une démocratie délibérative (Habermas et Rawls, 1997) impliquant de remettre le citoyen/habitant/usager au cœur des projets d'aménagement et de développement durable. En cela, le paysage s'affirme comme média et médiateur, mais aussi comme le vecteur d'un processus de fabrication citoyenne qui potentialise l'action créative dans les territoires de proximité. Il se dessine pas à pas avec la société civile, les associations, les organisations publiques et privées dans un processus de construction

itératif qui peut rendre compte de notre aptitude à vivre ensemble, de notre capacité à promouvoir la démocratie et de notre degré de civilisation.

#### IV – TROIS ACTIONS DE VALORISATION

**Action 1 :** Journée d'étude « Paysage, créativité, participation,... et dynamiques d'innovation », Aix-en-Provence, 26 juin 2012. 35 participants. Deux thèmes :

1. Paysage, paysagiste et développement durable  
L'enjeu du paysage commun, Émeline Bailly et Hervé Duret, CSTB  
La contribution des paysagistes au développement durable : Quels apports, quelles limites ?  
Constance de Gourcy, Aix-Marseille Université  
Témoin professionnel, Sylvie Lalot, Paysagiste conseil de l'État

2. Créativité, art, territoire et participation citoyenne  
Quelques expériences de créativité territoriale, Jacky Denieul, IAAT, Plate forme Créativité et territoires  
L'art de l'approximation soignée, Guy-André Lagesse, Groupe Artistique Les Pas Perdus, Artistes et projet urbain, Nathalie Marteau, Théâtre du Merlan

**Action 2 :** Colloque *Participation créative, paysage et urbanisme durable : vers une évolution des pratiques professionnelles et de la gouvernance*, Aix-en-Provence, 5 et 6 décembre 2013. 90 Participants. Quatre thèmes :

- Introduction : Paysage et développement durable (Y. Luginbühl) ;
- Paysage et créativité : de quoi parle-t-on ? (H. Balu et Y. Lazzeri)
- Le paysage, c'est quoi ? (S. Lalot, H. Tudela, J.F. Ojeda Rivera,)
- Médiance, médiation, paysage (G. Faburel, S. Keravel, C. Planchat)
- Participation et parcs naturels (G. Desveaux, L. Le Ny et C. Privat Madelin)
- Expériences de participation : quelles innovations ? (M. Appert et C. Montès, E. Bailly et H. Duret, A. Cadoret, F. Chiappero, D. Julien, L. Leconte et E. Geisler, A. Lemaignan, P. Zander)
- Table ronde : Ville, participation, créativité, nouveaux métiers et gouvernance

**Action 3 :** Ouvrage collectif *La participation créative : vers une gouvernance renouvelée* Balu H., Chiappero M., Latz A., Lazzeri Y., Mesini B. (dir.). Collection Espace et développement durable, PUAM&PUP. Sortie prévue, mai 2015.

Trois chapitres :

- Introduction : *Participation et créativité : de quoi parle-t-on ?*
  - De l'injonction participative à la participation citoyenne : avec, par, pour le paysage
  - De la contestation à la participation créative : vers une participation citoyenne renouvelée
  - Vers une gouvernance renouvelée ?
- L'ouvrage sera illustré de quelques expériences participatives. Des « paroles » d'universitaires et d'élus seront recueillies (positionnement sur les pratiques professionnelles et la gouvernance)*